

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne Direction de la Logistique

3, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey Alger

Site web: www.enna.dz

N° d'identification fiscale (NIF):000016001391332

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.N.A, l'Etablissement National de la Navigation Aérienne (ENNA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/ DL/2017 Portant :
« Acquisition d'une Tour de Contrôle Mobile»

Que le marché est attribué provisoirement à la société : AERONAV INC;

Pour un montant de : **1.271.700,00** \$ canadien / HT.

Que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

| Soumissionnaire | Note technique | Note financière | Note globale | Délai |
|--|----------------|-----------------|--------------|----------------|
| AERONAV INC Identification fiscale 12086 0192 RC0002 | 354,06 Pts | 160,00 Pts | 514,06 Pts | Huit (08) mois |

Les soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre, sont invités à se rapprocher des services de l'ENNA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de l'ENNA, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.